



**Société des Sentiers  
des Gorges de l'Areuse**

# Procès-verbal de l'Assemblée générale

Samedi 27 avril 2024

Champ-du-Moulin (Hôtel de la Truite)

## 1. Présences

36 personnes présentes

19 personnes excusées

Notre président (Pierre Muhlemann) salue toutes les personnes présentes à cette assemblée.

Il salue et remercie Madame la Conseillère aux Etats Céline Vara, de son intérêt pour notre société et de sa présence.

Il salue également M. Blaise Geiser, son collègue président de l'Association Basse-Areuse, Parcours de l'eau, qui a créé le sentier qui conduit actuellement de la sortie des gorges au centre de Boudry.

Il adresse un cordial salut à M. Pierre Hirschy, ancien président de la Société, et à deux anciens membres du Comité, MM. Michel Kohler et Clément Zill.

Salutations également à M. Martin Rose, qui traduit toujours bénévolement nos textes en allemand, ce qui est un atout pour la promotion de la Société et de la région en Suisse allemande.

Notre président rappelle les buts de la société, qui sont, par mandat de trois Communes et de l'Etat, d'entretenir un réseau de sentiers de randonnée pédestre.

Les nouveaux statuts, adoptés lors de l'AG 2022, ont modernisé le déroulement de cette assemblée et nous ont obligé à abandonner certaines traditions, dont celle de se réunir dans la petite salle, mise à notre disposition à la maison Rousseau

## 2. Adoption du PV de l'AG 2023

Ce PV ayant pu être consulté sur le site Internet de la Société, notre président renonce à sa lecture intégrale.

Il n'y a pas de questions, remarques ou amendements à y apporter et celui-ci est accepté à l'unanimité par un lever de mains.

## 3. Rapport du président

Pierre Muhlemann tient tout d'abord à relever le plaisir qu'il a à travailler avec un comité composé de MM. Pierre-Olivier Aragno, Frédéric Cuche, Steve Gobert, Tell Guillaume, Richard Jost, David Perniceni et Denis Robert.

Les séances sont bien animées tout en restant dans un cadre convivial. Le Comité peut compter sur le soutien très avisé de M. Jean-Claude Chautems, responsable administratif, et sur la contribution active de M. Julien Chautems, mandataire en charge de l'entretien du réseau de sentiers.

Le Comité s'est réuni à deux reprises ces derniers mois et a été mis au courant de l'activité ordinaire de l'entretien des sentiers, ainsi que du développement des projets d'investissements. Il a aussi été informé des contacts qu'ont eu, en cours d'année, le président et le responsable administratif.

Le Comité a validé les comptes 2023 et approuvé le budget 2024.

Concernant la rétrospective 2023, une grande part du travail du travail du président a été de préparer le chantier du Gor-de-Braye, dont la présentation sera faite sous le point 7.

Les principaux travaux de l'exercice 2023 ont été menés sur les escaliers en-dessus de la passerelle Expo.02 et aux Buges, sur le chemin en direction du Pont-de-Vert.

L'année 2023 a été calamiteuse au niveau du transit sur l'itinéraire principal dans les Gorges de l'Areuse, entre Boudry et Noiraigue. Il a fallu mettre en place diverses déviations. Tout d'abord en lien avec les travaux de Viteos sur les conduites en amont de l'Usine des Moyats, travaux qui ont rendu nécessaire une déviation depuis le Saut-de-Brot de septembre 2023 à avril 2024.

Sur cette déviation, une coupe forestière a nécessité la fermeture complète du sentier durant une semaine au mois de novembre 2023.

Enfin, un gros éboulement de rochers obstrue le sentier en amont de l'Usine du Chanet depuis le 30 novembre 2023 ; la Ville et Commune de Boudry a entrepris le minage de roches fin mars, et a évacué les déblais de plus de 250 m<sup>3</sup> de rochers qui se sont désolidarisés de la falaise en amont de l'itinéraire principal.

Tous ces événements ont eu un impact sur le transit des randonneuses et randonneurs.

Notre président tient à remercier très sincèrement NeuchâtelRando qui a mis en place des déviations très correctement signalisées, sur le terrain, mais aussi sur Internet et l'application SuisseMobile.

Notre président a également défendu les intérêts de notre Société sur divers sujets.

Avec le vice-président et le responsable administratif, il a participé à 4 séances d'un Comité de pilotage chargé de remettre une feuille de route aux deux régions qui couvrent les Gorges de l'Areuse, à savoir la Région Neuchâtel Littoral et la Région Val-de-Travers, dans le cadre de la politique régionale. Le but de ce Comité de pilotage était de proposer des pistes pour, d'une part, lisser les pics de fréquentation dans les Gorges de l'Areuse, et, d'autre part, de capter dans la région les retombées économiques de la présence de dizaines de milliers de touristes. La feuille de route a été validée par le Conseil d'administration d'objectif.ne, l'ancien RUN, et remise aux deux régions et aux Communes riveraines.

Dans ce contexte de politique régionale, nous avons appris que les Gorges de l'Areuse étaient un site prioritaire du tourisme cantonal et que plusieurs ateliers s'étaient déroulés, sous l'égide des services cantonaux de l'économie et de l'aménagement du territoire, pour définir l'importance de ces sites en termes de politique régionale.

Un courrier au Conseiller d'Etat en charge du dossier a permis d'apporter quelques compléments, sans toutefois savoir si le fait que les Gorges soient inscrites en tant que site touristique prioritaire dans une fiche du Plan directeur cantonal avait un impact sur la qualité des travaux que nous menons, sur le niveau de sécurité offert aux randonneuses et randonneurs et sur l'équipement mis à disposition des touristes, par exemple, des places de pique-nique ou de points d'eau ! Dossier à suivre.

Notre président a également participé à 5 séances sous l'égide d'ecoforum, la faïtière des organisations de protection de l'environnement dans le Canton, pour élaborer une charte de bonne conduite dans la nature. Le but est de limiter au maximum l'impact de nos activités de loisirs, en association ou en tant qu'individu. Cette charte aura une dizaine de « commandements » du type « J'admire au lieu de récolter » ou « J'adapte mes activités au rythme de la nature » ; elle sera déclinée sous la forme de panneaux d'information posés en des lieux stratégiques, de dépliants et paraîtra sur les sites Internet des associations qui ont participé à son élaboration. Une fois le projet de charte finalisé, je le soumettrai au Comité et le Comité décidera de l'insérer sur notre site Internet.

Une opposition de notre Société a été faite au projet d'extension du réseau équestre neuchâtelois, notamment sur un tronçon compris entre le Saut-de-Brot et la Ferme Robert. Il est en effet inconcevable que des chevaux passent sur ce sentier que nous entretenons. Un sentier étroit, qui rend difficile les croisements, avec des escaliers et des garde-corps qui limitent aussi l'accessibilité des chevaux à ce sentier.

Enfin, notre président mentionne l'interview donné en juillet 23 à CanalAlpha, lors d'une balade de Noiraigue à l'embouchure de l'Areuse. Il a également été informé tout dernièrement des projets de réhabilitation des usines du Furcil et du Plan-de-l'Eau, mais il n'a pas encore pu mesurer avec précision l'impact que ces travaux auront sur l'itinéraire principal des Gorges.

La parole est ensuite donnée aux personnes qui désirent s'exprimer au sujet de ce rapport.

Mme Céline Vara est d'avis que la SSGA ne doit pas être ignorée et il serait bien de demander à être entendu.

Elle pense également qu'il serait souhaitable d'avoir un code de bonne conduite pour les personnes qui organisent des sorties ou manifestations avec de grands groupes dans les Gorges.

Pour Blaise Geiser, ces réflexions sont également valables pour leur association « Parcours de l'Eau - Basse Areuse ».

Frédéric Cuche a également des inquiétudes concernant le développement touristique de la région car on se trouve en fait dans la réserve du Creux du Van ! Il conseille également à nos membres de visiter à La Morille, la très belle exposition qui a pour titre « Faune qui peut ».

#### **4. Rapport des responsables des travaux pour l'année 2023**

Après les gros nettoyages de début d'année, plusieurs arbres sont tombés et ont fait des dégâts conséquents sur une quinzaine de mètres de barrière au Gor de Bray. Cela a demandé l'aide des cantonniers de Couvet afin de remettre en état ce tronçon.

En mai, la Protection civile du Val-de-Travers est venue effectuer divers chantiers pendant deux semaines, dont:

- Démontage et remise à neuf de la moitié de l'escalier en bois en amont du pont de l'expo 02.
- Remplacement d'un tronçon de garde-corps au Saut de Broc.

- Démontage d'un escalier et remise en état de l'ancien sentier en aval du Pont de Vert.
- Pose d'une nouvelle barrière pour prolonger celle existante en haut des escaliers de la grotte de Vert.
- Pose d'une rigole pour améliorer l'évacuation de l'eau sur le chemin aux Buges.
- Ainsi que divers autres travaux.

Le reste de l'année s'est poursuivi avec les entretiens normaux et diverses réparations.

Durant cette année, plusieurs demandes de soutien ont également été faites auprès des forestiers bûcherons de la commune de Boudry, Rochefort et le Val-de-Travers ainsi que le garde forestier de la commune de Neuchâtel. Merci à eux pour leur efficacité.

Un grand merci également à la division des cantonniers de Couvet pour leur disponibilité et l'OPC du Val-de-Travers pour leur engagement.

Et pour conclure, merci à tout celles et ceux qui ont soutenu la société afin de permettre la réalisation de ces travaux.

## 5. Rapport du responsable administratif

Avec le courrier que les membres ont reçu, il y avait également quelques informations concernant notre société et le dépliant dont le thème est chaque année différent. On essaye d'y faire figurer des informations intéressantes pour celles et ceux qui parcourent les Gorges de l'Areuse.

Il y a eu il y a quelques années la saga de la Pierre suspendue. Il y a eu également des informations sur les sources et l'alimentation en eau potable des villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Cette année nous avons mis en valeur le Château de Rochefort, qui mérite d'être mieux connu, tout comme l'association qui contribue à faire sortir de l'oubli ce lieu et ces ruines.

Evidemment, ceux qui s'y rendent et s'attendent à y être reçus par le châtelain seront déçus... car il a été exécuté en 1413 !

En 2025, il y aura 150 ans que le sentier du Gor de Brayes a été inauguré.

C'était le 26 septembre 1875 et une grande fête a été organisée au pré aux Clées.

Philippe Suchard était présent et il a par la suite beaucoup contribué financièrement à la réalisation de ces travaux.

Il y aura là, peut-être, la matière nécessaire pour le dépliant 2025 ?

En plus du dépliant annuel on en imprime également un qui est destiné aux caissettes qu'on trouve à 5 endroits dans les Gorges de l'Areuse.

Les comptes 2023 sont ensuite présentés à l'assemblée et mis en discussion.

Ils présentent un déficit de CHF 3'059.82

## 6. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Après les avoir déclarés conformes par les vérificateurs, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## 7. Projets et budget 2024

**Projets** : le projet principal pour 2024 concerne la **sécurisation** d'un des passages les plus exposés de nos sentiers, à savoir le **Gor-de-Braye**, entre le Pont-des-Clées et la Passerelle du Gor. Il s'agit principalement de remplacer la balustrade côté canyon, pour la rendre conforme aux normes. Accessoirement, un escalier métallique sera posé près de la Passerelle du Gor, pour faciliter l'accès des secours et l'entretien du sentier.

Depuis notre dernière réunion, ce projet a été finalisé au titre des procédures et du financement.

Un permis de construire pour l'escalier prévu au-dessus de la Passerelle du Gor a été obtenu en date du 29 août 2023.

Les travaux de sécurisation du Gor-de-Braye pourront débuter le 2 mai 2024, par la pose de l'escalier métallique. Il y a eu plusieurs planifications temporelles de ces travaux, mais la nécessité d'assurer leur financement et l'éboulement du Chanet ont provoqué la modification de ces planifications. Le chantier rendra nécessaire la fermeture du sentier, et la mise en place d'une déviation.

Le financement des travaux est assuré par des dons de la Loterie Romande, de la Ville et Commune de Boudry, de la Banque Cantonale Neuchâteloise et de la Fondation du Casino de Neuchâtel. L'Etat subventionnera les travaux à hauteur de CHF 74'000.-. Une demande est en cours auprès de

SuisseRando, et vu les incertitudes sur une contribution de notre association faîtière, des demandes de dons ont été déposées auprès de plusieurs entreprises sises sur le Plateau de Boudry.

Diverses institutions contributrices et l'Etat ne verseront leur participation qu'en fin de travaux. La SSGA n'a pas la trésorerie pour financer les travaux et elle a fait une demande à la Ville et Commune de Boudry. Cette dernière a accepté, par décision de son législatif, d'avancer les sommes nécessaires durant le chantier, et la Ville et Commune de Boudry sera remboursée lorsque la Loterie Romande, le Casino et l'Etat auront examiné le décompte de chantier et versé la participation qu'ils ont promises sous forme de décision de leurs instances dirigeantes.

Divers objets seront à suivre en 2024, notamment les travaux autour de l'Usine des Moyats. Ces travaux rendent nécessaire la fermeture de l'itinéraire principal et la mise en place d'une déviation, qui, dans sa forme finale, empruntera deux passerelles situées en amont et en aval de l'usine.

Les dossiers « Fiche Sites touristiques prioritaires du Plan directeur cantonal », Charte « Diminution de l'impact de notre activité sur la nature » et « Extension du réseau équestre cantonal » feront l'objet d'un suivi attentif par notre comité.

Pour les gros travaux d'entretien, une intervention de la Protection civile du Val-de-Travers est prévue pour finaliser les travaux entrepris l'année dernière sur l'escalier qui monte rive droite depuis la passerelle Expo.02, et pour poser en divers endroits des drains.

Le gros projet d'investissement présenté auparavant sera financé par des sources externes, hors du budget de fonctionnement de la Société. Parlant budget, le budget 2024 pour l'entretien courant du réseau de sentiers a été adopté par le Comité, conformément aux statuts. Il est légèrement déficitaire, et nous ferons tout ce qui est possible pour limiter les dépenses et augmenter les revenus.

**Budget 2024** : le budget présenté à l'assemblée présente un déficit de CHF 2'380.- et aucun renseignement complémentaire n'est demandé.

Au vote, le budget est accepté à l'unanimité.

## **8. Admissions / démissions au Comité et élection des vérificateurs**

Nous aurons enfin le plaisir d'avoir une présence féminine dans notre comité. Lucia Lauenstein est présentée et sa nomination est acceptée par acclamation.

Les deux vérificateurs(trice) Sylvia Mailian et Sylvain Piaget restent à disposition et sont donc réélus également par acclamation.

## **9. Divers**

Notre ancien président, Pierre Hirschy, félicite Pierre Muhlemann pour son engagement et toutes les démarches effectuées. Il est d'avis que l'Etat pourrait accorder davantage de soutien à notre société lors de projets d'envergure comme les travaux au Gor de Bray.

M. Felgenhauer remercie et félicite également le responsable de l'entretien des sentiers pour son travail, très souvent solitaire.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 11h40 pour faire place à l'apéritif puis au repas.

Champ-du-Moulin, le 27 avril 2024

J.-Cl. Chautems, secrétaire

